

la gazette de Monteynard



N° 112
janvier 2026



La Gazette de Monteynard est un journal d'information municipal gratuit élaboré par la commission communication avec la participation du secrétariat, des contributeurs associatifs et de l'ensemble des élus

Directeur de la publication :
Richard Passelande
Rédacteur et conception : Eric Fernandez

Janvier 2026
N° 112

<https://monteynard.fr>

Le mot du Maire

Chères Monteynardonnees, Chers Monteynardons,

Nous avons le plaisir de vous présenter la dernière gazette de la mandature, qui, comme chaque année, clôture l'année en vous informant sur la vie et les projets de votre Commune. Vous y trouverez un bilan des actions menées, ainsi qu'un aperçu des initiatives à venir pour notre territoire.

Prochaines élections municipales : ce qu'il faut savoir

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Ces élections sont un moment clé pour la démocratie locale, et nous tenons à vous informer des principales nouveautés et règles applicables.

Nouveauté pour les communes de moins de 1 000 habitants

Pour cette élection, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus **au scrutin de liste à deux tours**, avec des listes bloquées. Cela signifie que :

- Les électeurs voteront pour une liste dans son intégralité, **sans possibilité de panachage** (c'est-à-dire qu'il ne sera pas possible de mélanger des candidats de listes différentes).
- Il sera **interdit de rayer des noms** ou de **modifier l'ordre des candidats** sur la liste.

Règles à respecter pour les listes de candidats

1. **Parité stricte** : Les listes doivent obligatoirement être composées **alternativement d'un candidat de chaque sexe**.
2. **Respect de l'effectif** : Le nombre de candidats sur une liste doit correspondre au nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal.

Communes de 500 à 999 habitants

	Soit une liste	Soit une liste
1	Femme	
2	Homme	
3	F	
4	H	
5	F	
6	H	
7	F	
8	H	
9	F	
10	H	
11	F	
12	H	
13	F	
14		
15	F	
16	H	
17	F	

Incomplétude tolérée

Effectif légal

Candidats supplémentaires

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2026, que vos vœux et espérances les plus chères se réalisent.

Je vous donne rendez-vous le 23 janvier à 19H pour la cérémonie des vœux à la Salle Polyvalente.

Avec mes salutations respectueuses.
Richard Passelande



Bonne année 2026





A la une



*Rendez vous aux voeux du Maire
vendredi 23 janvier à 19h
à la salle polyvalente Michel Arrighino*

DANS CE NUMÉRO

Le mot du Maire	Page 2
Six mois en images	Page 4
Vie Municipale	Page 9
Monteynard en chiffres	Page 16
Une histoire scolaire et une chronologie	Page 17
À l'école	Page 20
ABC - Nature	Page 21
Vie du village	Page 23
Infos diverses – état civil	Page 27

>>> En image





En image



La fête de Monteynard
Une belle édition 2025
Un grand bravo à tous les bénévoles



Les canadairs sur le lac de Monteynard

>>> En image



Le Trail des passerelles à Monteynard merci à tous les bénévoles



Les frelons se sont installés sous la voute du vitrail de la chapelle

>>> En image



Une rentrée scolaire dans la bonne humeur



Cérémonie du 11 novembre



Le 21 novembre, arrivée de la neige et du froid



Repas des anciens dimanche 23 novembre



Fête de Noël de l'école

Vie Municipale

Réhabilitation de l'ancienne école de la ville



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Début des travaux janvier 2026, durée prévue 1an.

Plan de financement actualisé au 17/10/2025.

FINANCEMENT		
Total projet TTC	% total TTC	710 636 €
Autofinancement sans emprunt	31,25%	222 095 €
Subvention département (40% de 450 000 €)	25,33%	180 000 €
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (24% de 514 754€) (État)	17,38%	123 541 €
Bonus énergétique	Demande en cours	
Subvention de la Région : dernier ou premier commerce	14,07%	100 000 €
Subvention spéciale de la Région : ruralité logement	11,96%	85 000 €
Total Subventions	68,75%	488 541 €

Résultat de la Commission d'Appel d'Offres du 20/10/2025

LOTS	BUDGET HT	ENTREPRISE
Lot 01 - DÉMOLITION - VRD	24 920,00 €	SAS LIONET
DESAMIANAGE	25 174,00 €	SUD EST MINAGE
Lot 02 - MAÇONNERIE	78 838,00 €	MI-SATRA
Lot 03 - CHARPENTE	56 216,86 €	SONNET FRERES
Lot 04 - ÉTANCHÉITÉ	4 061,00 €	TISSOT ÉTANCHE
Lot 05 - FAÇADES	46 209,00 €	SAS SMPF
Lot 06 - MENUISERIE EXT BOIS - VITRERIE	27 114,93 €	EURO CONFORT MAINTENANCE
Lot 07 - MENUISERIES INTÉRIEURE	28 487,93 €	EURO CONFORT MAINTENANCE
Lot 08 - AMÉNAGEMENT CUISINE	8 340,06 €	EURO CONFORT MAINTENANCE
Lot 09 - CLOISONS - DOUBLAGES -	28 178,55 €	EURO CONFORT MAINTENANCE
Lot 10 - CARRELAGES - FAÏENCES	20 326,73 €	EURO CONFORT MAINTENANCE
Lot 11 - SOLS SOUPLES	3 761,15 €	BRUN BUISSON POSE
Lot 12 - PEINTURE	7 551,81 €	EURO CONFORT MAINTENANCE
Lot 13 - MÉTALLERIE	41 864,10 €	ACGP CACI
Lot 14 - PLOMBERIE - SANITAIRE	43 534,00 €	ROSSO
Lot 15 - ÉLECTRICITÉ	44 363,27 €	EURL MOUTIN JERÔME
Lot 16 - ÉQUIPEMENT CUISINE		Infructueux
TOTAL TRAVAUX	488 941,38 €	
ALÉAS	36 670,60 €	7,50%

HONORAIRES

DET OPC AOR	24 477,07 €	CREA+
DET AMIANTE	5 000,00 €	SINEQUANONE
BUREAU DE CONTRÔLE	20 000,00 €	Prévision haute
COORDINATION SPS	7 334,12 €	VARIANCE INGÉNIERIE
ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE	9 778,83 €	
TOTAL HONORAIRES	66 590,02 €	

TOTAL GENERAL	592 202,00 €	+ ALÉAS
TVA	118 434,40 €	
TOTAL TTC	710 636,40 €	TTC

Remplacement de la chaufferie de l'École et de la Mairie

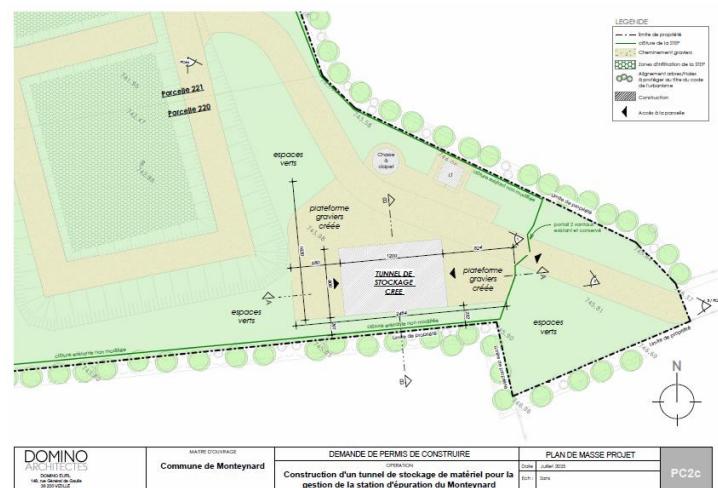
Les offres de prix étant supérieures aux montants prévisionnels du marché et un lot n'ayant pas été pourvu, l'appel d'offres a dû être déclaré infructueux, le projet doit être retravaillé pour rechercher des solutions alternatives afin de faire baisser le coût.

Le montant des subventions étant également moindre que prévu, d'autres sources de financement sont recherchées. TE38 pourrait financer le projet en plus du Département.

Construction d'un tunnel de stockage à la STEP

Le projet porte sur la création d'un tunnel de stockage destiné à entreposer le matériel nécessaire au fonctionnement et à l'entretien de la STEP.

Cet aménagement, relevant d'un équipement technique public d'intérêt collectif, est autorisé dans la zone. Le permis de construire a été délivré le 20/10/2025.



Le coût de construction du tunnel, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 6880,00€ HT auquel il faut ajouter les frais liés au permis de construire soit 1.850€ HT ainsi que la réalisation de la plateforme pour un montant de 6048,80 € HT.

Programme Village d'avenir



34 communes lauréates
Villages d'avenir

La commune de Monteynard est labellisée Village d'Avenir.

annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

Quelques informations sur le projet de l'ancien café Mollière

MAIRIE
DE
MONTEYNARD



Réunion du 7 octobre 2025 en DDT – Comité d'habitat spécifique

Cette réunion, organisée en Direction Départementale des Territoires (DDT), a pour objet la présentation du projet de la **Maison Mollière** aux services de l'État, du Département, de la Commune de Monteynard, de la Communauté de communes de la Matheysine ainsi que des bailleurs HLM.

Validations institutionnelles

- Villages Vivants a acté son positionnement concernant cette cession lors de son comité de pilotage du 5 septembre 2025.
- SOLIHA BLI AURA a confirmé définitivement sa participation lors de son directoire du 10 septembre 2025.

Portage et objectifs du projet

Soutenu par la Mairie de Monteynard et la Communauté de communes de la Matheysine, le projet vise la réhabilitation globale et cohérente du tènement. Il prévoit :

- Un espace commercial d'environ **100 m²**,
- Un espace dédié au logement d'environ **200 m²**.

Cette réhabilitation sera menée grâce à un groupement de commande entre SOLIHA et Villages Vivants, assurant une approche coordonnée et efficace.

La livraison des logements est prévue pour le 1^{er} semestre 2027.

Amélioration de la qualité acoustique de la cantine

La commune soucieuse du bien-être des enfants fréquentant la cantine mais aussi du personnel a fait réaliser une étude acoustique afin de déterminer comment améliorer l'ambiance sonore du local.

De cette étude il ressort que la pose d'un sol souple acoustique peut améliorer le confort de la cantine.

La commune décide de faire réaliser les travaux pendant les vacances de février ou de prochaines vacances scolaires pour un montant de 4 506 € HT.

En fonction du résultat et dans un deuxième temps, l'acquisition de vaisselle antibruit et le renouvellement des tables pourront également être envisagés.

Rénovation du parc d'éclairage public

L'ensemble de l'éclairage public de la commune, soit **220 lampes**, est désormais équipé de LED. Cette modernisation permet de réaliser des économies significatives sur plusieurs postes.

Économies réalisées

Poste d'économie	Détail	Montant estimé
Baisse des coûts de maintenance	Remplacement des vieilles lanternes par des LED : réduction des interventions sur plusieurs années.	Forfait maintenance réduit de 44% (1 540 € au lieu de 2 750 €).
Réduction des consommations	Puissances installées divisées par 3, meilleure orientation de la lumière (moins de perte vers le ciel).	Consommation divisée par 3 À préciser
Baisse des abonnements EDF	Réduction des consommations entraînant une baisse des abonnements.	À préciser

Quelques points lumineux vont être maintenus la nuit

À la suite de cette opération, la commune a décidé de maintenir certains points lumineux la nuit sur la traversée du village :

- Mairie
- Carrefour de l'école
- Entrée du chemin des Sources (éclairage solaire)
- Carrefour salle des fêtes (éclairage solaire)
- Entrée du chemin du Champa
- Place Sainte Agnès
- Église
- Entrée du chemin de la Côte du Crozet

Les travaux de récupération des eaux pluviales du RD 529 à la Côte du Crozet

Lors du diagnostic des réseaux existants effectué par le département, il a été mis en avant la faible capacité du tronçon situé en accotement gauche jusqu'à la première épingle.

C'est ce tronçon qui a été repris mi-novembre sur le réseau des eaux pluviales et de ruissellement avec les travaux ci-après :

- Création d'une tranchée drainante en galets avec drain de diamètre 110 + canalisation PVC de 315 avec raccordement sur le regard situé dans l'épingle ;
- Reprise de la cunette en béton.

Ces travaux sont financés et suivis par le Département.

Ils ont été réalisés par les entreprises Converso pour un montant annoncé de 100 000 €.

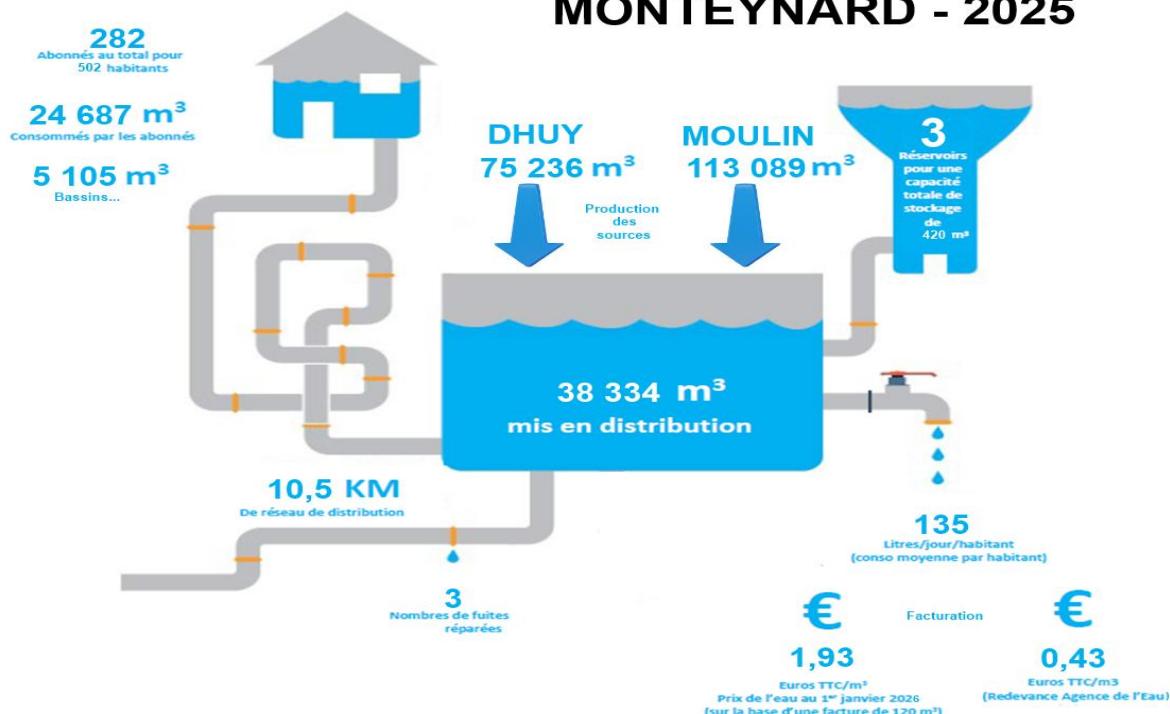
La pose de gabions et le rallongement du réseau en partie haute ont été réalisés hors marché et payés par la Commune pour un montant de 19 000 €.



Une évaluation sera ensuite réalisée afin de vérifier si des travaux complémentaires sont nécessaires.

>>> Vie Municipale

Inf'eaux



Création d'une caisse alimentaire de territoire



Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire et pour donner suite au diagnostic « précarité alimentaire », la Communauté de Communes de la Matheysine s'est engagée dans une série d'actions pour réduire la précarité alimentaire sur le territoire. Pour ce faire, elle a impulsé la mise en place d'une caisse alimentaire de territoire, inspirée des travaux sur la sécurité sociale de l'alimentation.

Une caisse alimentaire est un dispositif solidaire permettant à chaque habitant volontaire de cotiser à une caisse commune selon ses moyens pour recevoir chaque mois une allocation réservée à l'achat de denrées alimentaires sélectionnées par les cotisants eux-mêmes. Il s'agit d'une action de solidarité alimentaire mais également de soutien à une agriculture locale et vertueuse.

Pour plus de précisions, vous pouvez contacter :

Lou BRICKEL, animatrice volet social du PAT - 06 70 78 12 69 - pat@ccmatheysine.fr
D'autres infos également sur monteynard.fr ou sur le site de la CCM.

Urbanisme : bilan du service mutualisé ADS – 2025

Commune de MONTEYNARD	CUa	CUb	DP Demande préalable	PC Permis de construire	PA Permis d'aménager	TOTAL
Cout d'un acte	17,46 €	34,91 €	61,10 €	87,29 €	104,74 €	
Nombre d'actes	15*	0	14	5	1	35
Cout à l'acte	0	0	855,45	436,45	104,74	1397 €
Cout/habitant						516 €
Investissement						11 €
Cout total pour Monteynard						1924 €

- La commune instruit elle-même les CUa
- Période du 01/11/2024 au 31/10/2025

Transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUI

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025 l'assemblée a décidé à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence PLUI à la Communauté de Communes de la Matheysine pour les raisons suivantes :

- La proximité des prochaines élections municipales incite à ne pas prendre de décision précipitée et à laisser la possibilité au prochain conseil Communautaire de décider.
- Les impacts pour notre Commune ne sont pas connus et il reste des questionnements sur les conséquences de ce transfert de compétences, notamment sur la liberté des communes à bâtir, à maîtriser leur évolution et leur avenir.
- Il serait juste de prendre en compte les communes qui ont déjà effectuées la démarche PLU sur leur propre budget, et qui n'ont pas forcément d'intérêt à une révision rapide.
- Le coût important d'un tel projet pour l'intercommunalité dont le montant reste inconnu à ce jour.

Tarifs Municipaux

Lors du Conseil municipal du 15 décembre 2025, les tarifs municipaux ont été reconduits sans changement sauf pour les tarifs des concessions au cimetière qui ont été réévalués.

Pour l'eau et l'assainissement une légère baisse due à la performance du réseau qui permet de minorer les redevances à l'agence de l'eau.

Vous pouvez consulter les tarifs municipaux sur monteynard.fr.

TARIFS consommation 2026					
Part variable en fonction de la consommation en m ³					
Coefficient de modulation globale 2024 applicable en 2026 = 0,024			HT	TVA	TTC
<i>Eau potable (m³)</i>			1,4000	5,50%	1,4770
<i>Redevance sur la consommation d'eau potable</i>			0,3900	5,50%	0,4115
<i>Redevance performance eau (0,06 x0,24)</i>			0,0144	5,50%	0,0152
<i>Redevance performance assainissement (0,09 x0,3 tx plancher)</i>			0,0270	10,00%	0,0297
<i>Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (m³)</i>			0,0466	5,50%	0,0492
<i>Assainissement collectif (m³)</i>			1,0000	10,00%	1,1000
TOTAL					3,0825
Part Fixe (abonnement)					
<i>Prime fixe eau potable</i>			40,00	5,50%	42,2000
<i>Location de compteur d'eau</i>			6,00	5,50%	6,3300
<i>Prime fixe assainissement collectif</i>			40,00	10,00%	44,0000
TOTAL					92,5300
Pour x m3	Partie communale	Eau potable	214,00		225,7700
		Assainissement	160,00		176,0000
120	Organismes publics	Redevances	57,36		60,6606
	Facture abonné				462,4306
	Prix du m3 eau pour 120m3				2,3572
	Prix du m3 assainissement pour 120m3				1,4964
	Prix du m3 eau + assainissement pour 120m3				3,8536

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)	3000 €
Pour chaque nouvelle demande de branchement (nouveaux PC)	

Participation aux frais de branchement (eau ou assainissement)	Sur devis
Les frais de branchement au réseau d'eaux usées sont dus, la commune réalise ou fait réaliser les travaux. Le montant des frais de branchement est déterminé au cas par cas par la commune.	

Vie Municipale

<i>Remplacement de compteur détérioré (responsabilité de l'abonné)</i>	135 €
<i>Frais d'ouverture ou fermeture de branchement à la demande de l'abonné</i>	35 €

TARIFS CANTINE TRANSPORT ET GARDERIES PERISCOLAIRES

TARIFS 2024/2025							
Tranches	QF	RESTAURATION	PERISCOLAIRE			TRANSPORT /ANNEE/ENFANT	
			Tarification famille	MATIN 7h15-8h20	SOIR 16h30-18H	SOIR2 18h-18h30	
1	0 à 350	3,20 €		1,20 €	1,20 €	1,20 €	31,0 €
2	351 à 450	3,38 €		1,27 €	1,27 €	1,27 €	32,7 €
3	451 à 590	3,56 €		1,34 €	1,34 €	1,34 €	34,5 €
4	591 à 720	3,76 €		1,41 €	1,41 €	1,41 €	36,4 €
5	721 à 900	3,96 €		1,49 €	1,49 €	1,49 €	38,4 €
6	901 à 1100	4,18 €		1,57 €	1,57 €	1,57 €	40,5 €
7	1101 à 1400	4,41 €		1,65 €	1,65 €	1,65 €	42,7 €
8	>1400	4,65 €		1,75 €	1,75 €	1,75 €	45,1 €
P.A.I.		1,98 €					

TAXE D'AMENAGEMENT

Taux de Taxe d'aménagement Communal (TA)

Exonération pour les abris de jardin

La taxe d'aménagement s'applique lors de tout dépôt de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.

Les paramètres utilisés pour le calcul sont la surface taxable, l'assiette et les taux communaux et départementaux.

2,5%

TARIF EMPLACEMENTS POUR LES COMMERCANTS

Tarif emplacements		
Emplacement annuel au marché du mardi		20 €
Emplacement annuel pour le foodtruck le jeudi		20 €

TARIFS CIMETIERE ET COLOMBARIUM

Tarifs	15 ans	30 ans	50 ans
Concession cimetière	250 €	500 €	750 €
Concession columbarium	250 €	500 €	750 €

TARIFS SALLE POLYVALENTE

Location de la salle polyvalente Michel Arrighino	Habitants de Monteynard	Extérieurs	Associations (1) Manifestation avec accord
Petite salle du lundi au jeudi	60 €	120 €	Gratuité
Petite + grande salle du lundi au jeudi	90 €	180 €	Gratuité
Petite salle de week-end	200 €	500 €	Gratuité
Petite + grande salle le week-end	300 €	800 €	Gratuité
Petite + grande salle samedi matin (9h à 12h)	90 € (2)		
Option petit électroménager	0 €	200 €	Gratuité
Option vaisselle	0 €	200 €	Gratuité

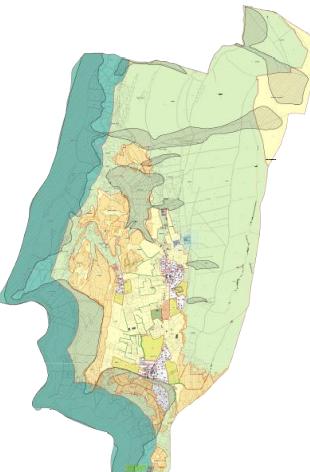
(1) Associations reconnues d'utilité publique par la commune de Monteynard et ayant présenté leur bilan financier

Nuit de la Saint-Sylvestre : tarif extérieur uniquement

(2) Réservation sous 4 semaines maximum

>>> Vie Municipale

Monteynard en chiffres

MONTEYNARD EN CHIFFRES	
	<p>Superficie 1070 ha</p> <p>Altitude Mairie≈787 m (362m-1712m)</p> <p>Surface de la zone agricole (23,3%) 249 ha</p> <p>Surfaces des zones urbanisées (2,3%) 25 ha</p> <p>Surface des zones naturelles (74,4%) 796 ha</p> <p>Forêt communale 395 ha</p> <p>Pins sylvestres 42%</p> <p>Sapins 30%</p> <p>Feuillus 15%</p>
	<p>Nombre d'habitants 502</p> <p>Nombre d'agriculteurs 3</p> <p>Age du doyen 84</p> <p>Age de la doyenne 95</p> <p>Nombre d'enfants scolarisés en primaire 64</p> <p>Nombre d'enfants transportés 23</p> <p>Nombre d'enfants fréquentant la cantine 52</p> <p>Nombre d'associations 7</p>
	<p>Le budget consolidé (général, eau, transport) 2 327 783 €</p> <p>Nombre d'employés municipaux 6,1 ETP (Ecole 56%)</p> <p>Longueur des voies communales 20 km</p> <p>Longueur du réseau de distribution d'eau 10 km</p> <p>Consommation d'eau par jour par habitant 126 litres</p> <p>Nombre de poteaux d'incendie 12</p> <p>Station d'épuration 600 Eq habitants</p> <p>Nombre de poteaux d'éclairage Led 220</p> <p>Nombre de bassins patrimoniaux 7</p> <p>Nombre de cafés en 1910 11</p>
	<p>Nombre de Maires depuis la révolution 27</p> <p>Le plus long mandat de Maire 32 ans (Félix de Pellissière)</p> <p>Nombre de morts pendant la guerre de 14-18 22</p>

Histoire et Patrimoine

Histoire scolaire de Monteynard

Monteynard et ses écoles : une saga villageoise

En ce milieu du XIXe siècle, Monteynard, niché entre les montagnes, s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. L'année 1877 marque le début d'un récit scolaire : le conseil municipal, saisi par l'urgence, décide de bâtir une école de filles à la Ville, là où l'ancienne, rongée par le temps, menace de s'effondrer. Le choix se porte sur l'emplacement d'une chapelle disparue, dédiée jadis à saint Antoine, dont le sol, désormais propriété communale, semble attendre une renaissance.

L'école-Mairie des Blais : un débat passionné

En 1882, l'école des Blais, jugée insalubre, est au cœur d'un débat opposant trois solutions :

- Construire un groupe scolaire-mairie entre les Blais et la Ville,
- Agrandir l'école existante,
- Bâtir une nouvelle école aux Blais.

Les habitants sont divisés : 58 soutiennent le regroupement, 26 préfèrent le statu quo. Les conseillers des Blais dénoncent l'insalubrité, tandis que ceux de la Ville craignent les conditions hivernales et la distance.

En 1886, l'inspecteur d'académie décide de conserver l'école de la Ville et de construire une école mixte au centre de la commune. Finalement, une nouvelle école-Mairie est érigée aux Blais, sur un terrain offert par le maire, M. de Pélissière.

L'instruction agricole et les honneurs

Cette même année, lors du Concours Agricole et Horticole de la Mure, M. Lecomte, instituteur à Monteynard, présente six élèves qui brillent par leurs réponses. Le jury, séduit, lui décerne un deuxième prix, une médaille de bronze dorée, un diplôme d'honneur, et des ouvrages agricoles pour ses protégés.

La mixité, une révolution discrète

En 1891, pour lutter contre l'absentéisme hivernal, le conseil municipal ose la mixité : les écoles de la Ville et des Blais deviennent mixtes jusqu'à onze ans, voire treize avec autorisation.

Les écoles au fil du temps

Les années défilent, ponctuées de décisions :

- 1878 : Construction d'une école mixte à la Ville
- 1886 : Construction d'une école - Mairie aux Blais
- 1899 : Création d'une caisse des écoles
- 1902 : fermeture de l'école congréganiste et ouverture d'une école libre
- 1903 : Les fillettes qui fréquentaient l'école libre sont presque toutes entrées à l'école publique. L'école libre ferme.
- 1934 : Mise en place de l'inspection médicale scolaire pour les 40 élèves des écoles

Jusqu'en 1967 les enfants de la Ville vont à l'école à la Ville, les enfants des Blais aux Blais

- 1967 : Fermeture de l'école de la Ville, transport des élèves aux Blais (Colette Combe dans sa voiture)
- 1978 : Réouverture d'une classe à la Ville, recrutement de Nadine Fernandez pour la classe des Blais
- 1987 : Regroupement des deux classes aux Blais
- 1987 : Ouverture d'une garderie à la Ville confiée à Nadine
- 1994 : Création de la classe maternelle aux Blais, suppression de la garderie et transfert du cycle 3 à la ville
- 1997 : Création d'un nouveau groupe scolaire aux Blais, regroupement des classes aux Blais

Les effectifs, un éternel souci

- 1885 : 58 élèves dans 42m² de classe, 52m² de cours de récréation
- 1893 : Effectif aux Blais 32 filles et 25 garçons, à la Ville 18 enfants
- 1903 : 65 à 70 élèves pour une salle de classe
- 1905 : 25 filles, 33 garçons
- 1922 : Le préfet informe de la suppression de l'emploi d'adjoint de l'école mixte aux Blais à cause du trop faible effectif scolaire.
- 1934 : 40 élèves
- 1970 : 10 élèves
- 2013 : 76 élèves
- 2025 : 64 élèves

Toujours, la question des effectifs hante les débats : sureffectif, locaux inadaptés, puis sous-effectif, et la peur de voir l'école disparaître.

Histoire et Patrimoine

Résements de population



Réalisations communales



Construction de l'école de la Ville
1882

Construction de l'école-Mairie des Blais
1886

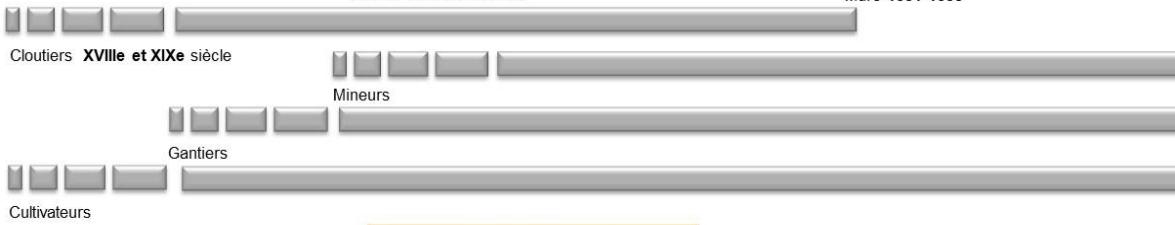
Construction du chemin "des sources"
1903

Adduction d'eau à partir de la Dhuys
1905

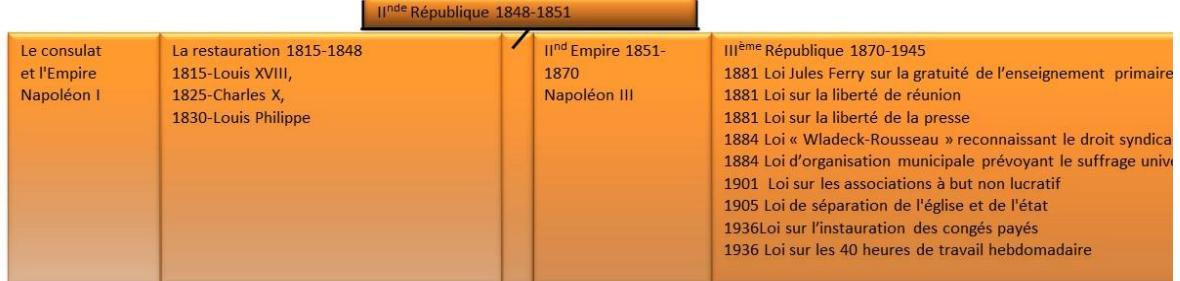
Événements industrie religion



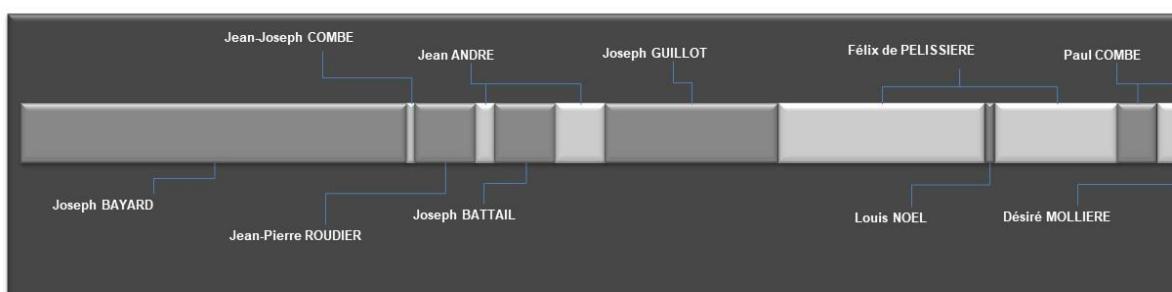
Métiers



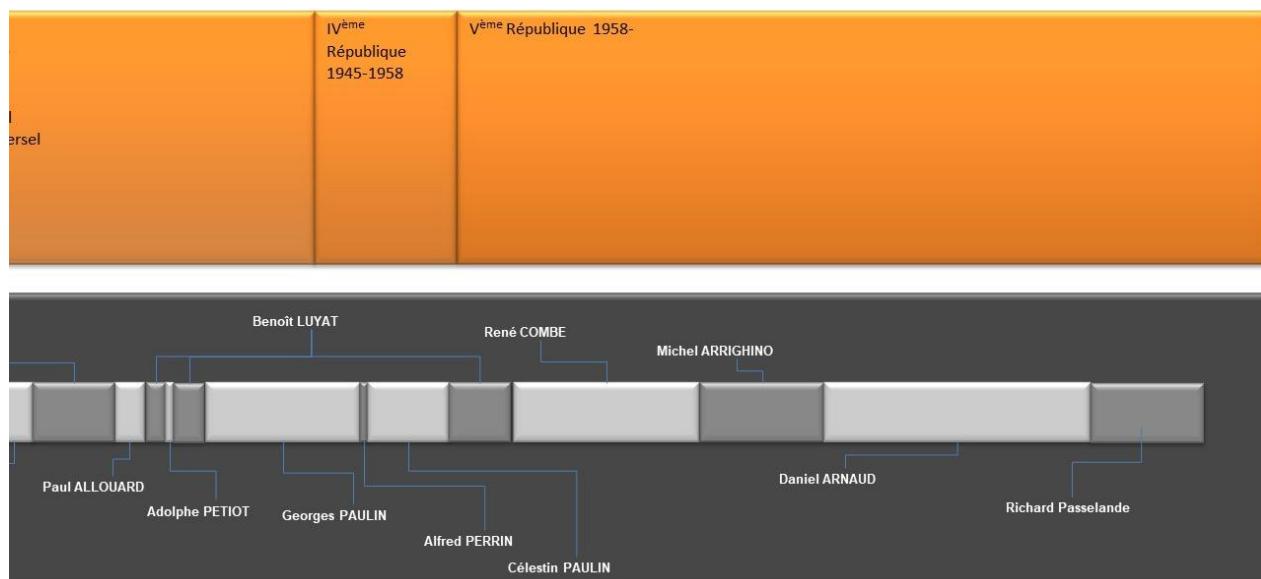
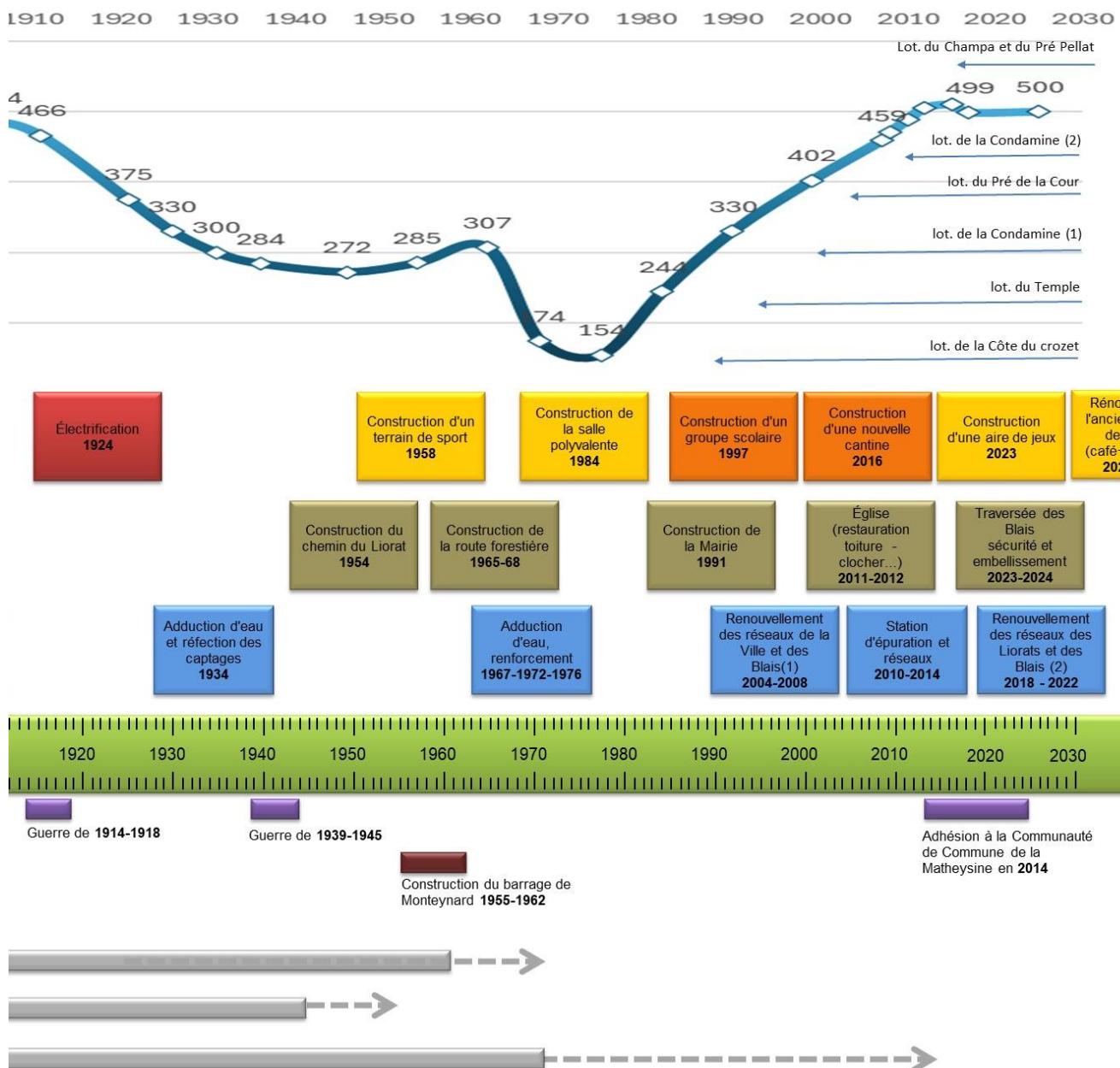
Histoire de France



Les Maires de Monteynard



Histoire et Patrimoine





Ça se passe à l'école aujourd'hui



Les effectifs : 63 élèves (nous venons d'avoir un départ en CM1)

Classe maternelle : 24 (PS : 9, MS : 12, GS : 3) Véronique Pachoud

Classe de GS/CP/CE1 : 15 (GS : 2, CP : 6, CE1 : 7) Violaine Tollar-Pesenti

Classe des CE2/CM1/CM2 : 24 (CE : 10, CM1 : 8, CM2 : 6) Philippe Bartholomé remplaçant sur la classe de Mme Charles

- Intervenante musique : Angéline Mère, présente à l'année sur notre école.
- Projet sur la chanson française, restitution prévue le 23 juin à l'Espace Magnat de La Motte St Martin.

Merci à la commune de La Motte St Martin qui permet aux élèves de Monteynard de "jouer" sur une scène de spectacle gracieusement.

- Le cycle piscine pour les élèves de la GS au CM2 s'est déroulé de septembre à octobre 2025.

- Noël : 19 décembre goûter offert par la mairie et spectacle offert par le Sou des Écoles de Monteynard.

Projets : - l'alimentation en lien avec la Comcom de la Matheysine qui propose et participe au financement d'interventions pour la classe des CE2/CM1/CM2. Interventions animées par : Drac Nature (3 interventions), une diététicienne nutritionniste (1 intervention), et l'ambassadeur biodéchet (1 intervention).

En parallèle la classe visitera Athanor, centre de tri de la Métro.

Des visites de fermes locales sont également prévues : la Ferme des Vents à Pierre Châtel pour les deux classes de l'élémentaire, et la ferme de St Luce pour les 3 classes.

- École et cinéma pour les deux classes de l'élémentaire : à la fin de l'année scolaire les Ce2/CM auront vu : Le chant de la mer, Le petit fugitif, Peau d'Âne, Max et les Maximostres.

La classe de GS/CP/CE1 : Le chant de la mer, Petites Z'escapades, Peau d'Âne.

La classe maternelle se rendra au cinéma de Vizille en janvier.

Le 6 novembre, dans le cadre du programme pHARe, l'école participait à la journée Non Au Harcèlement, nous étions tous en bleu !



Inscriptions pour 2026-2027 :

Les inscriptions des enfants nés en 2023 sont ouvertes et doivent être faites avant fin janvier 2026. Contactez la mairie avant de finaliser l'inscription à l'école.

Véronique Pachoud Directrice de l'école de Monteynard



Atlas de la
Biodiversité
Communale

Monteynard

Participez à l'ABC de Monteynard !



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Monteynard, un village où la nature s'invite au quotidien !

2025, une année sous le signe de la découverte et de la protection de notre biodiversité

Chers habitants de Monteynard, cette année encore, notre commune a vibré au rythme de la nature ! Grâce à votre participation et à l'énergie de tous les passionnés de biodiversité, l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a permis de réaliser de belles avancées. Entre inventaires surprenants, balades enrichissantes et moments de partage, 2025 aura été une année bien remplie.

Des inventaires qui réservent de belles surprises !

Saviez-vous que nos falaises abritent des espèces aussi fascinantes que le **Faucon pèlerin** ? Ce rapace majestueux a de nouveau niché au-dessus du barrage, rappelant à quel point nos paysages sont précieux pour la faune. Et ce n'est pas tout ! Après 17 ans d'absence, l'**Hermite**, un papillon rare des coteaux secs, a fait son retour à l'ouest du bourg. Une belle preuve que la nature sait nous surprendre quand on lui en donne les moyens. Côté flore, les pelouses sèches de Monteynard ont révélé des trésors : l'**Orchis à odeur de punaise**, espèce protégée, a été repérée près de l'Audrival. Sa présence est un encouragement à poursuivre les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Autre découverte : la **Delphinelle fendue**, une plante rare, a été observée dans les falaises au-dessus de l'ancien petit train de la Mure. Une nouvelle station pour l'Isère, qui confirme la richesse de notre territoire !

Des sorties nature pour apprendre en s'amusant

Qui a dit que découvrir la nature était ennuyeux ? En 2025, les 4 sorties nature organisées dans le cadre de l'ABC ont permis à petits et grands de s'émerveiller devant la diversité de notre commune. Entre découverte des oiseaux des jardins, balades botaniques dans les pelouses sèches, explorations des milieux humides et chasse aux noisettes pour découvrir le Muscardin, chaque sortie a été une occasion de partager des moments conviviaux et d'apprendre en s'amusant.

Le concours photo 2025 : un regard artistique sur notre biodiversité

Cette année, l'Objectif Sauvage - notre concours photo - a mis en lumière la beauté de notre environnement. Les clichés lauréats, sélectionnés pour leur originalité et leur sensibilité, seront dévoilés lors des **vœux du maire, le 23 janvier 2026**. Une belle occasion de célébrer ensemble le talent des photographes locaux et la richesse de notre patrimoine naturel.





Et en 2026, on continue l'aventure !

L'année prochaine s'annonce tout aussi passionnante :

- **De nouvelles sorties nature** pour explorer les recoins de Monteynard.
- **Une réunion de présentation des résultats des inventaires** pour partager les découvertes de 2025
- Un travail collaboratif, avec vous, pour établir le **plan d'action** de la commune en matière de biodiversité.

Et si, en 2026, c'était vous qui contribuiez à écrire la suite de cette belle histoire ? Rejoignez-nous pour partager vos idées, vos observations ou simplement votre enthousiasme : chaque participation compte pour préserver et enrichir la biodiversité de Monteynard. **Votre engagement fait la différence !**

Envie d'en savoir plus ? Contactez Mélanie Cornet : melanie.cornet.ecologue@gmail.com.





Vie du village

Communication des associations



Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles. Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles.



Voici quelques événements organisés depuis la rentrée.



1200 kg d'agrumes vendus



Halloween, organisé par Le sou des écoles



L'arbre de Noël des enfants de l'école qui s'est déroulé ce vendredi 19 décembre après-midi avec un spectacle de Planète mômes " Noël dans les tuyaux".

>>> Vie du village

Le marché de Noël s'est déroulé samedi 20 décembre avec plus de 20 exposants



► Bibliothèque "Le Petit Train des Livres"

La bibliothèque de Monteynard vous accueille chaque semaine, au 1er étage de la mairie.

Horaires : les mercredis 10h - 11h45
les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois 10h - 11h45



**16h30 Conte de Ketty Piles
LA PETITE BOULE D'ARGILE QUI RÊVAIT D'ÊTRE UN OISEAU**

L'aventure merveilleuse d'une petite boule de terre et sa rencontre avec six oiseaux. Une ode à la nature, aux oiseaux et une belle leçon de courage, d'entraide et de persévérance.



**18h Conférence de Denis Chamond
GENS DU POURSOLLET
GENS DE LA VILLE**

Une histoire du lac du Poursollet à travers les auteurs qui l'ont décrit



► Le Comité des Fêtes de Monteynard

Le Comité des fêtes de Monteynard souhaite revenir sur les nombreux événements organisés cette année, qui ont rencontré un très beau succès grâce à votre participation.



Du traditionnel repas de la chèvre, à la vente d'huîtres, en passant par la soirée tartiflette, puis la Sainte-Agathe, avec son repas et sa soirée dansante déguisée entre filles, chaque rendez-vous a été un moment de convivialité et de partage.

La fête du village a également marqué les esprits. Cette année, avec le soleil au rendez-vous et le bal organisé en extérieur, nous avons accueilli énormément de monde : la fête a été un véritable succès.



Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants de Monteynard pour leur présence, leur bonne humeur et leur soutien fidèle, qui font vivre notre village et notre association.

Les prochains événements arrivent bientôt :

Soirée Sainte-Agathe entre filles, sur le thème Charleston, le 7 février.

Le samedi 14 mars, diffusion du match de rugby France – Angleterre, suivie de la soirée de la Saint-Patrick. Nous espérons vous retrouver nombreux pour continuer à partager ensemble de beaux moments festifs.

Le Comité des fêtes



Il a été constaté depuis plusieurs semaines, la recrudescence d'animaux errants et de déjections canines dans les rues de la commune générant ainsi de graves problèmes de sécurité et de salubrité publique.

D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique doivent veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident, et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique. Outre les peines d'amende qui peuvent être prononcées, les propriétaires s'exposent à la capture et la mise en fourrière de l'animal.

Ostéo'van

Chloé Audiffren
Ostéopathe D.O

caudiffren.osteob@outlook.fr

06 77 29 75 33

Consultations mobiles

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

L'Ostéo'Van de Chloé et Valentin est un cabinet d'ostéopathie ambulant aménagé dans un camion tout équipé et se déplaçant de communes en communes sur les plateaux du Trièves et de la Matheysine. Ouvert à tous enfants, séniors, femmes enceintes, adultes.

**Infos et calendrier sur <https://www.facebook.com/osteovan/>
L'Ostéo'van stationne devant la Mairie, prochains rdvs les 6 et 22 janvier**

Chrystèle CHAVATTE, sage-femme libérale et nouvelle praticienne sur St Georges de Commiers.

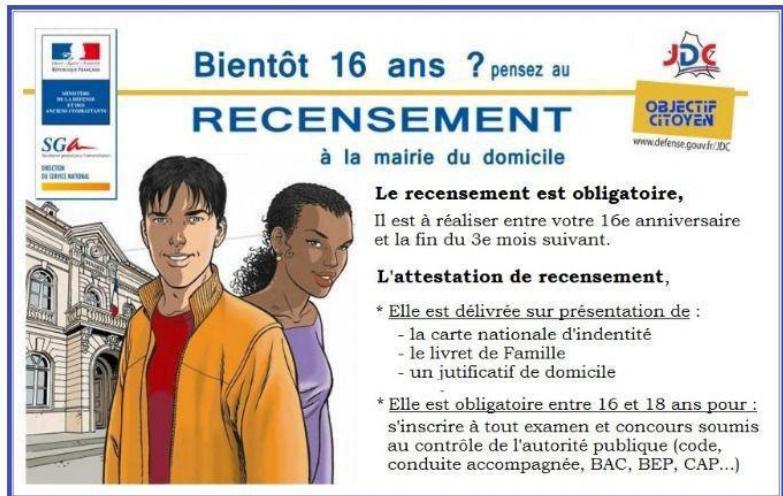
En exercice au CHU de Grenoble depuis bientôt 30 ans, je vous fais part de mon installation en libérale sur la commune de St Georges de Commiers à compter du 5 janvier prochain.

Je vous propose d'assurer votre suivi gynécologique à tous les âges de la vie : frottis, contraception (pilule, pose/retrait de stérilet, pose/retrait d'implant contraceptif ...) examen des seins, dépistages ... Je peux également suivre votre grossesse, vous accompagner dans votre projet de naissance, votre préparation à la naissance, votre post-partum dans les semaines qui suivent votre accouchement, ainsi que dans votre allaitement.

Enfin, après avoir réalisé un bilan complet et personnalisé de votre périnée, je propose une rééducation adaptée et spécifique aux problématiques que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne, quel que soit votre âge.

La prise de rdv est ouverte sur Doctolib ou en me joignant au 0781988892





Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

www.defense.gouv.fr/JDC

État civil

Naissances

BIRAGHI Malorie	20/07/2025
ARRIGHINO Ana	17/08/2025
LIPANI Raphaël	14/09/2025
COMBE Émilien	11/12/2025

Décès

RONCON Liliane (VAIR)	11/11/2025
LAVOLLAY André-Gilles	14/11/2025
DIAZ Guimersinda (POTHIEU)	08/12/2025
VIAL-JOLIBOIS Josette (MEE)	27/12/2025



Actuellement il y a **433** smartphones ou tablettes qui possèdent **Monteynard** dans leurs favoris, dont **290** vous ont désignés comme "**super-favori**" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application)

Déménagement



Vous quittez ou vous arrivez à Monteynard, pensez à informer la Mairie et à transmettre votre relevé de compteur d'eau



Tous les mardis à Monteynard
Marché
de 16h30 à 19h30



Élections municipales 2026
15 et 22 mars

Pour voter, inscrivez vous sur les listes électorales jusqu'au 6 février !

Carte Electorale

La Gazette de Monteynard
Imprimée par ESAT PRE-CLOU
APF France handicap
21 AVENUE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES

<https://monteynard.fr>

Crédit photos : Sou des écoles, Comité des fêtes, Véronique Pachoud, Angélique T, Eric F, Christine J, Estelle. F

Page de garde :
Tableau Eric Fernandez